

**LISTE DES PIÈCES JUSTIFICATIVES POUR LE
RENOUVELLEMENT
DU SERVICE MUNICIPAL PETITE ENFANCE**

Cette année, le **Dépôt du DUI 2021-2022 s'effectuera sur internet, par le biais du Portail Familles du 7 juin 2021 au 6 août 2021.**

Pour nous transmettre vos pièces justificatives (format PDF conseillé) :

- une fois connecté au portail famille, il vous suffit de cliquer sur l'onglet suivant [Ajouter un document](#)

A partir du 7 juin 2021, vous aurez aussi la possibilité de mettre à jour directement vos informations sur le portail famille : état civil, adresse, numéro de téléphone, personnes autorisées à venir chercher votre enfant ou à contacter en cas d'urgence... **Pour tout changement concernant l'autorité parentale ou la santé de l'enfant merci de contacter directement les services de la Mairie par mail : portail-famille@mairie-castelginest.fr**

Pour les familles n'ayant pas accès à internet, des **rendez-vous seront prévus en Mairie : du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00** : ☎ **05.61.37.48.31 / 05.61.37.75.13 / 05.62.47.31.80**

La liste ci-dessous détaille les pièces à fournir.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ÊTRE TRAITÉ

À défaut d'un compte famille à jour des paiements, aucune inscription ne pourra être validée sur le «Portail famille» ou acceptée en Mairie.

Pour toute information complémentaire le service DUI est à votre disposition.

Renouvellement Centre Petite Enfance Municipal	PIÈCES JUSTIFICATIVES
<p><u>Coordnatrice Petite Enfance : Georgia JACQUELIN</u></p> <p align="center">- <u>Crèche Collective</u> Tél - 05.61.70.51.15 creches@mairie-castelginest.fr</p> <p align="center">- <u>Multi-Accueil</u> Tél - 05.61.70.95.94 multiaccueil@mairie-castelginest.fr</p> <p><small>* Enfants nés à partir du 1er janvier 2018 : Les responsables légaux doivent justifier dans les 3 mois de l'admission et par présentation d'un justificatif, de la réalisation des vaccinations manquantes. Durant ce délai, l'enfant est provisoirement admis.</small></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier Unique d'inscription 2021/2022 daté et signé. - Attestation d'assurance responsabilité civile. - Fiche d'autorisation du Centre Municipal Petite Enfance. - Carnet de santé*. - Justificatif de domicile de moins de 3 mois. - Règlement intérieur du service daté et signé. - En cas de séparation, le jugement du JAF. - Certificat d'un <u>ALLERGOLOGUE</u> si allergies.

Mentions légales

Les informations mentionnées dans les formulaires sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion des structures scolaires, périscolaires, extrascolaires et petite enfance. Les destinataires des données sont les services municipaux de la Mairie de Castelginest, la Caisse d'Allocations Familiales de la Haute-Garonne, la MSA Toulouse (La sécurité sociale agricole), le Trésor Public, l'Académie de Toulouse, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne et toute autre organisme uniquement à la demande de l'intéressé. Les durées de conservation de ces données à caractère personnel respectent les normes réglementaire applicables. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données, le droit d'opposition au traitement ou d'obtenir la limitation des traitements et de la portabilité de vos données personnelles, ainsi que de droits relatifs aux informations d'une personne décédée. Pour exercer ces droits, vous devez adresser votre demande : Par courriel à dpd@mairie-castelginest.fr ou par adresse postale à :

- MAIRIE DE CASTELGINEST - A l'attention du Délégué à la Protection des Données - GrandPlace du Général de Gaulle - CS 20243 - 31142 CASTELGINEST.

Vous pouvez, à tout moment, porter réclamation devant l'autorité de contrôle compétente, La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), sur le site internet : - www.cnil.fr